

DELIBERATION N° DE_030426_20
DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Nombre de conseillers

Séance du

03 avril 2026

Membres	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	00

L'an deux mille vingt-six, le **trois avril à 19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des associations, sous la présidence de Madame Michèle ALOUCHY, Maire.

Présents : Mmes Michèle ALOUCHY, Delphine PEYNOT, M. Jean-Marie BERTRAND, Mmes Ingrid GUESTIN, Françoise GALLAND DESMICHEL, Laurence PROUST, MM. Boris SONDAGH, Philippe BOUDARD, Julien PALAYER, Alexandre BOURDERY.

Absente excusée : Mme Nadège LAURENSON qui a donné pouvoir à Mme Ingrid GUESTIN.

Date de convocation : 30 mars 2026.

Secrétaire de séance : Mme Delphine PEYNOT.

Approbation du compte Administratif
Budget Atelier 2025

Le conseil municipal, sous la Présidence de Mme Delphine PEYNOT, délibérant sur le compte administratif du **budget atelier de l'exercice 2025**, dressé par M. Alain BUJADOUX, Maire sortant, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		35.114,07		8.000,97
Opérations de l'exercice	462,60	6.516,80	0.00	0.00
Totaux	462,60	41.630,87	0.00	8.000,97
Résultats de clôture		41.168,27		8.000,97
Restes à réaliser		0.00		0.00
Totaux cumulés		0.00		8.000,97
Résultats définitifs		41.168,27		8.000,97

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

La Secrétaire,
Delphine PEYNOT



La Maire,
Michèle ALOUCHY